

**Publication du rapport d'étude sur la cyber-victimisation des personnes
LGBTIQ+**

**Une étude sur la cyber-victimisation des personnes
LGBTIQ+**

L'institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE) de la HEG Arc publie, ce vendredi 4 avril 2025, les résultats d'une étude exploratoire sur la cyber-victimisation des personnes LGBTIQ+. Menaces, harcèlement ciblé, discours haineux, arnaques : ces violences numériques, souvent sous-estimées, sont renforcées par des lacunes en matière de protection et de réponse institutionnelle. L'étude révèle aussi l'importance des réseaux de soutien communautaires pour atténuer les effets de ces abus.

L'étude, essentielle pour comprendre les mécanismes des comportements abusifs contre ces personnes, avait pour objectifs d'identifier et de classer ces comportements, d'analyser les possibles facteurs de risque et de protection associés, ainsi que les stratégies mises en place par les personnes concernées pour y faire face.

Les résultats permettent d'apporter un éclairage sur les lacunes existantes en matière de prévention et de protection. Et mettent en évidence la nécessité d'une meilleure prise en charge des victimes, d'une modération accrue des plateformes et d'un renforcement des dispositifs institutionnels et législatifs.

Un manque de confiance à l'égard des institutions judiciaires

«L'étude démontre ainsi que si les abus numériques peuvent toucher l'ensemble de la population, les personnes LGBTIQ+ sont plus spécifiquement ciblées en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre», explique Cristina Cretu-Adatte.

Pour l'auteurice du rapport, une plus grande visibilité, une expression de genre perçue comme non conforme ou un engagement public affirmé constituent des facteurs d'exposition amplifiant le risque de cyber-victimisation.

Les réseaux de soutien et les ressources communautaires jouent un rôle fondamental dans l'atténuation des effets négatifs de ces abus, en palliant le manque de confiance à l'égard des institutions judiciaires.

A noter que l'étude met également en lumière une réticence marquée des victimes à solliciter la police, en raison de procédures jugées inefficaces et chronophages, aboutissant rarement à des sanctions pour les individus et groupes derrière les abus.

Par ailleurs, les mécanismes de signalement et d'intervention sur les plateformes numériques sont souvent perçus comme insuffisants et trop permissifs sous couvert de liberté d'expression. Ces constats soulignent la nécessité d'une réflexion approfondie sur le renforcement de la modération en ligne et l'adaptation du cadre législatif.

Deux événements pour sensibiliser et partager les résultats

Afin de favoriser le dialogue et la diffusion des résultats de cette étude, deux événements seront organisés.

Le 22 mai 2025, à l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie, la biphobie, la transphobie et les LGBTIQ-phobies, un événement autour de la thématique réunira l'ILCE, les Services Égalité de la HE-Arc et de l'Université de Neuchâtel ainsi que l'Office de la politique familiale et de l'égalité du canton de Neuchâtel. Cet événement sera l'occasion de sensibiliser le jeune public aux enjeux de la cyber-victimisation.

Le 28 août 2025, une journée de conférences sur le Campus de Neuchâtel de la HE-Arc offrira un espace de discussion avec des partenaires provenant des milieux académique, associatif et institutionnel, en mettant en avant des expériences et en explorant des pistes d'action pour mieux protéger les populations concernées.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :

Tanja Agbaba
Chargée de communication de la Haute école de gestion Arc
Tél. +41 32 930 20 89 • tanja.agbaba@he-arc.ch

Cristina Cretu-Adatte
Co-auteurice du rapport d'étude et collaboratrice scientifique à l'ILCE
Tél. +41 32 930 23 29 • cristina.cretu-adatte@he-arc.ch

Ludmila Schindelholz
Répondante à l'égalité des chances à la Haute école de gestion ARC et Maître d'enseignement HES
Tél. +41 32 930 23 38 • ludmila.schindelholz@he-arc.ch

Pour plus d'informations, le rapport est accessible en ligne sur le site internet de la HE-Arc.

Neuchâtel, le 04 avril 2025

www.heg-arc.ch

La HEG Arc en lien avec vous sur les réseaux sociaux:
[Facebook](#) • [LinkedIn](#) • [Instagram](#) • [Youtube](#)